



LE LIEN MUNICIPAL AL LIAMM

LE MOT DU MAIRE



Notre pays fait aujourd'hui face à une crise énergétique combinée à une inflation sans précédent depuis les années 80.

Cette conjoncture impacte notre vie quotidienne à tous, mais également celle de notre commune, ainsi que la conduite des projets qui la concerne.

Réduire notre consommation d'énergie est un impératif induit par la flambée des prix, mais aussi, et surtout, par l'urgence climatique dont tout un chacun doit se saisir. Les corollaires de cette prescription sont autant d'occasions de bonifier nos comportements individuels et collectifs. Adopter une consommation responsable, développer des activités économiques innovantes et éthiques, limiter les émissions de gaz à effet de serre et autres polluants atmosphériques... Voilà ce vers quoi nous devons tendre à l'aube du quart de notre siècle.

A l'échelle de notre commune, il nous est également nécessaire d'œuvrer afin de concilier maîtrise des dépenses énergétiques et poursuite des travaux d'amélioration de notre cadre de vie.

Dans cette optique, j'ai rédigé un programme de sobriété, approuvé par le conseil municipal, axé sur la consommation électrique. Celui-ci a pour ambition une réduction de la consommation communale de 20% à l'horizon 2026.

Il se décline en 4 volets :

- La maîtrise énergétique : réalisation d'un bilan précis et détaillé de l'ensemble de la consommation communale afin de nous apporter davantage de visibilité.
- La gestion de l'énergie consommée : elle permettra de définir des axes de réduction de la consommation. Plusieurs actions concrètes vous sont détaillées dans ce bulletin.
- La mise en place de projets de développement de l'énergie au sein même de la commune. Je souhaite que notre commune puisse s'ouvrir à des solutions de production électrique. Une réflexion sera par ailleurs menée lors de chaque rénovation d'un bâtiment public, volonté d'ores et déjà appliquée à celle de la salle polyvalente.
- Information et sensibilisation auprès des administrés afin de permettre à chacun une diminution de ses charges.

L'inflation qui sévit depuis plusieurs mois engendre des conséquences inévitables sur le fonctionnement et les investissements de notre commune. Ainsi, l'appel d'offre relatif au transfert de l'assainissement collectif vers la station d'épuration de Penvénan s'est révélé infructueux. Porté par LTC, le projet initial est en cours de révision afin d'en limiter les coûts et fera l'objet d'un nouvel appel d'offre au début de l'année prochaine.

Soumise aux mêmes contraintes budgétaires, la rénovation de la salle polyvalente jouira d'une opportunité similaire. La volonté des élus de conserver un espace dédié à la cantine scolaire indépendant de la salle polyvalente reste intangible.

Le programme de renforcement de la voirie 2022 s'est, quant à lui, vu restreint afin de respecter le montant de l'enveloppe initialement allouée.

Pour clore ce message, je vous souhaite, au nom de toute l'équipe municipale, de belles et conviviales fêtes de fin d'année, entourés des êtres qui vous sont chers.

Christophe Thébault

INFORMATIONS

MAIRIE

02 96 92 75 41
mairie.camlez@wanadoo.fr
www.camlez.fr

Du lundi au vendredi de 8h à 12h
Le samedi de 8h30 à 12h
accueil téléphonique du lundi au jeudi
de 13h30 à 17h

PERMANENCES

Maire

Christophe THEBAULT
Sur rendez-vous

Affaires Générales

Pierre Yves DROUMAGUET
Sur rendez-vous

Voirie et Sécurité Routière

Rémi LE GOFF
Mercredi de 10h à 12h

Affaires Sociales

Nathalie LE NAOUR
Sur rendez-vous

Affaires Scolaires

Frédéric PLET
Sur rendez-vous

Urbanisme

Annic JEAN-LE LAY
Sur rendez-vous
urbanisme.camlez@orange.fr

AGENCE POSTALE

Tous les jours de 9h10 à 12h
Fermé le jeudi

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DU RUDONOU

1, rue de la mairie
22450 Coatréven
09 77 48 04 71
Sirp.rudonou@orange.fr
<https://www.ecolesdurudonou.org>

MISSION ARGENT DE POCHE



La municipalité a organisé l'opération "argent de poche" pour les jeunes de Camlez âgés de 14 à 18 ans sur 2 semaines au cours de l'été dernier, du 18 au 22 juillet et du 22 au 26 août. 4 jeunes y ont participé en juillet et 8 en août.

La durée légale est fixée à 3h30 par jour pour une rémunération de 15 euros. Encadrés par les agents techniques et des élus, ils ont participé au nettoyage des massifs et de la serre communale, réalisé des travaux de peinture et des tags éphémères "ici commence la mer". Des chèques cadeaux des vitrines du Trégor leur ont été remis par la municipalité.

➤ **L'opération sera renouvelée pendant les vacances de Pâques 2023 (renseignements auprès de la mairie au 02 96 92 75 41)**

RENTREE SCOLAIRE – ACCUEIL DE LA NOUVELLE DIRECTRICE

C'est sous une météo capricieuse que s'est déroulée la rentrée scolaire marquée par l'arrivée de Sandrine CATHOU, nouvelle directrice de l'école maternelle de Camlez. Marianne BOLLORÉ a fait valoir ses droits à un repos mérité, après plus de 25 ans passés à l'école.

46 élèves sont accueillis cette année, 25 par Sandrine CATHOU en moyenne et grande sections et 21 élèves en petite section par Sophie LE MEUR.

Les élèves ont également découvert, ou redécouvert, les repas préparés sur place par notre cantinière Marie-Françoise TREBOUTA. La garderie est également ouverte le matin et le soir à partir de 7h30 et jusqu'à 18h15, l'accueil est réalisé par les agents du regroupement pédagogique du Rudonou.



SEMAINE DU GOUT

La semaine du goût s'est déroulée du 10 au 16 octobre, plusieurs parents se sont inscrits et ont pu découvrir l'univers de la cantine. Les parents ont apprécié ce moment qui leur a rappelé des souvenirs d'enfance.

Ils ont pu également apprécier la qualité des repas proposés par Marie-Françoise. Les menus sont élaborés à partir de produits frais et locaux. Les fournisseurs principaux sont « Au marché aux viandes », « Les séductrices », « Charles Sébille ».

Le RPI du Rudonou assure l'accompagnement des enfants grâce à trois agents du SIRP qui apportent leur aide à la prise des repas.

UNE COURSE POUR LE TELETHON



Le vendredi 02 décembre, 48 enfants de l'école de Camlez (moyenne et petite sections) et 46 du RPI de Trévou-Trélevorn ont bravé le froid pour participer à une course aux bouchons pour le Téléthon.

Deux parcours ont été matérialisés par les services techniques, un sur le stade et l'autre dans la cour de l'école.

Les enfants devaient réaliser le plus de tours possible en attrapant un bouchon à chaque tour. Ils avaient pour mission de collecter un maximum de bouchons : promesses de dons au Téléthon. Des centaines de bouchons ont été récoltés.

La classe de grande section s'est rendue à Kermaria afin de réaliser la même action avec les élèves de CP.



Dans le monde sportif local, présenter Youn n'est plus forcément nécessaire, ses résultats parlent pour lui. Le jeune homme de 16 ans, lycéen en première au pôle espoir de Bréquigny (35), consacre la majeure partie de son temps à la pratique du judo, sa grande passion.

Tombé dedans depuis l'âge de 4 ans, il a su monter un par un les différents échelons qui le mènent aujourd'hui jusqu'au championnat du monde : il vient en effet de rentrer d'Azerbaïdjan avec l'équipe de France. Son parrain, Hélios LATCHOUMANAYA, après le bronze l'an dernier à Tokyo, vient d'être titré à Bakou. Difficile d'imaginer meilleur exemple pour Youn.

Il faut dire qu'il a toujours été bien entouré que ce soit par sa famille (son père et ses 2 frères sont également ceinture noire) ou par son club de Penvenan au sein duquel il a obtenu sa ceinture noire dès 15 ans soutenu par un groupe motivé.

Le quotidien de Youn ressemble à celui de beaucoup d'ados, à la grande différence qu'à ses heures de cours au lycée, s'ajoutent une douzaine d'heures de judo plus environ 5 heures de préparation physique. Les journées sont intensives car aux échéances sportives s'ajoutent les échéances scolaires. Malgré tout, il reste un jeune de son temps, aimant les jeux vidéos et les sorties entre copains notamment le weekend.

Au sujet de son handicap visuel, Youn en a depuis longtemps accepté les difficultés. Cela ne l'empêche pas de continuer à avancer tant dans sa vie privée que dans sa vie sportive. Ses vrais regrets concernent le permis de conduire qu'il ne pourra jamais passer et des craintes au sujet de ses opportunités professionnelles.

Ses objectifs sont clairs : professionnellement, il souhaite s'orienter vers le métier de coach sportif car il lui semble plus facile de donner le goût de l'effort à des gens qui le demandent plutôt qu'à des jeunes lors de cours de sport.

Sportivement, il se projette sur 2023 avec les championnats de France valides dans sa catégorie d'âge car, rappelons-le, il n'est encore que cadet 3^{ème} année, et sur le grand Slam en Allemagne. Cependant, il ne peut s'empêcher de penser à d'autres échéances un peu plus éloignées notamment une éventuelle participation aux JO.

Info de dernière minute : Youn a participé en décembre aux étoiles du sport à TIGNES, moment de rencontre entre sportifs de différentes disciplines et de différents âges. Encore un signe de la reconnaissance de ses qualités dans le milieu.

RENTREE DES SIXIÈMES

En septembre dernier, 6 Camléziens ont reçu de la part des membres du CCAS un bon d'achat d'une valeur de 20 euros pour leur rentrée en sixième.

Ce chèque cadeau est valable à la librairie « Le Bel Aujourd'hui » et permet à chacun de s'offrir des livres ou autres tout au long de l'année scolaire.



Photo Ouest France

ATELIERS NUMÉRIQUES

En partenariat avec la commune, LTC propose des ateliers numériques tout au long de l'année.

Ils ont remporté un franc succès car les trois premiers cours étaient tous complets !

De l'avis des participants, ces ateliers permettent d'être plus à l'aise avec l'outil informatique. Quel que soit le niveau, chacun peut en profiter.



Dates des prochains ateliers :

- 25/01/23 : vœux, comment créer sa propre carte numérique.
- 01/03/23 : Gérer ses applications, configurer son matériel sur tablettes et smartphones.

La maison France Service de Tréguier propose également des ateliers le jeudi de 14h à 15h30

Renseignements au 06 31 07 68 04

12 Rue Lamennais 22220 TREGUIER

<https://www.lannion-tregor.com/fr/evenement/2438-programme-des-ateliers-dans-les-france-services.html>

JOURNÉE DU 11 NOVEMBRE



Cette cérémonie en hommage à tous les morts pour la France, orchestrée par Philippe BOIGEOL, s'est déroulée sous un jour ensoleillé.

Les enfants de la commune ont pu lire les noms des Camléziens tombés au combat, salués par les représentants militaires présents.

Christophe THEBAULT, Maire de Camlez, Graziella SEGONI, conseillère départementale, Denis PRUD'HOMME, Maire de Penvénan, le Général SCHAEFFER et Serge MEUDAL (Président de l'UFAC) ont également participé à la cérémonie.

Le repas du 11 novembre a connu un vif succès puisque 67 menus ont été servis au Restaurant de la Gare.

Ainsi, 58 Camléziens de 65 ans et plus ont répondu présents à l'invitation du CCAS. Une journée appréciée de tous qui permet rencontres et échanges.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

La commune de CAMLEZ a témoigné son intérêt à la journée internationale du 25 novembre pour l'élimination des violences à l'égard des femmes en habillant la vitrine du bâtiment "Terre d'Ajongs".

Un endroit stratégique, visible de tous les Camléziens : la couleur orange, symbole d'un avenir meilleur et d'un monde plus juste sans violence envers la gent féminine.

La vitrine est restée en place jusqu'au 16 décembre, journée des droits humains. Une action témoignant de l'intérêt bienveillant que nous pouvons tous porter les uns sur les autres.



TRAVAUX

TRAVAUX À L'ÉCOLE



Dans la continuité des actions de promotion de notre école, des travaux d'embellissement ont été effectués cet été par nos agents communaux :

- peinture des barrières de l'escalier du sous sol,
- peinture des poteaux et soubassement du préau dans des couleurs vives comme initié il y a 2 ans avec le portail de l'école.

Ces travaux contribuent encore à affirmer notre attachement à une école de qualité contribuant à l'attractivité de la commune.

CONTRÔLE DES BORNES INCENDIE

Dans le cadre de ses compétences en matière de lutte contre l'incendie, la réglementation impose à la commune de procéder au contrôle de conformité des poteaux incendie situés sur son territoire, tous les 3 ans.

La commune est équipée de 12 bornes, de 4 réserves incendie référencées par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et Sécurité). Les résultats de mesures ont montré que 6 poteaux sont non-conformes pour débit insuffisant ou oxydés. Un entretien a été nécessaire. De plus, la commune doit veiller à assurer une maintenance régulière des poteaux pour conserver en permanence une bonne visibilité de ces prises d'eau.



AMÉNAGEMENT ROUTE DE PONT-LOSQUET



Pour améliorer la sécurité en matière de vitesse, la commune a réalisé dans un 1er temps un plateau ralentisseur.

Puis, récemment, un jalonnement le long du couvent alternatif (route de Pont Losquet) pour sécuriser les piétons et matérialiser 5 places de stationnement afin de pérenniser le commerce.

AMÉNAGEMENT ROND-POINT ST NICOLAS

L'aménagement de cet espace permet de faciliter l'entretien avec la tondeuse et d'éviter la projection de pierres. Les travaux de terrassement, l'apport de terre végétale fournie par la commune et la réfection du merlon (talus) de sécurité sont réalisés par l'entreprise « Paysage Passion ». Nos agents communaux ont effectué l'engazonnement, l'abri de bus a été fourni et monté par LTC.

Cet aménagement s'inscrit dans la cadre de la volonté communale de réduire les temps d'intervention sur les parterres tout en restant cohérent dans le cadre du fleurissement et de l'environnement. La réalisation sera complétée, en début 2023, par la plantation du merlon avec des espèces rampantes et pérennes, toujours dans le but de limiter les interventions.



VOIRIE 2022



Cette année la commune a réalisé une aire de pique-nique à Kerham, un renforcement de voirie communale au Rhun à Douar Nevez et à Feunteun Conan pour un montant total de 36 151,82€.

Ces travaux ont été effectués par le service voirie de LTC.

Une dépense de 23 832,76 € pour l'entretien des routes communales a été allouée pour le chemin de Luzuron, la remise en état de Coat Gélégo, de Kerfiet, des travaux route de Pont-Neuf, le point à temps, l'égavage et le curage de fossés sur le quartier de la Gare et de Kerviziou.

PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE SUR LA COMMUNE

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC est actuellement composé de 135 luminaires, commandés par 9 armoires électriques réparties sur la commune. Les lanternes sont majoritairement équipées d'ampoules Sodium Haute Pression. La lumière émise est de teinte orangée, peu agréable. Cette technologie ancienne, performante mais vieillissante, est maintenant dépassée par la technologie DEL (Diode ÉlectroLuminescente - LED en anglais). A ce jour, la puissance globale est de 15 kW, équivalente à 15 convecteurs de 1000W en chauffe, dès l'allumage de l'éclairage public. Notre but est de diminuer cette puissance totale, et de gérer au mieux les périodes d'utilisation. Les lanternes ont une durée de vie d'une trentaine d'années. 45 d'entre elles arrivent ainsi à leur terme.

Début 2022, la municipalité a demandé au SDE22 le remplacement de ces luminaires obsolètes. Les investissements sont programmés sur trois années, soit 15 lanternes par an. A l'issue de cette première tranche de travaux, la puissance totale sera abaissée à 11 kW, soit une réduction de 22 %. La technologie Led actuelle est mature : température de couleur plus confortable (3000 Kelvin), diminution de l'impact auprès des animaux nocturnes et sur l'écosystème, flux lumineux (halo) orienté uniquement vers la zone à illuminer, sans éclairer le ciel, consommation et maintenance réduites, luminaires plus compacts, allumage instantané.

Ces éléments sont conformes à l'arrêté du 27 décembre 2018, relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.

Neuf horloges astronomiques assurent désormais la commande des lanternes réparties sur la commune. Une fois sa position GPS mémorisée (église de Camlez), l'horloge connaît, chaque jour, l'heure exacte du coucher et du lever du soleil, évitant donc tout allumage inutile. Les périodes d'allumage varient ainsi automatiquement d'un jour à l'autre, tout au long de l'année. Le basculement heure d'été/heure d'hiver est également automatisé.

Dans les WC publics, un détecteur de présence a été installé, afin d'enclencher l'allumage uniquement lorsqu'une personne se présente.

A terme, une fois les 135 lanternes remplacées par des LED, la consommation totale descendra à 5,5 kW, soit 6 convecteurs de 1000W. 66% d'économie d'électricité un beau challenge !

Les nouveaux horaires :

Depuis fin novembre, encouragé par plusieurs concitoyens, le conseil communal a décidé de réduire les horaires d'éclairage.

Ils sont programmés sur ce que l'on appelle le « crépuscule civil », lorsque le soleil est situé à 3° sous la ligne d'horizon, soit approximativement 15' avant le lever du soleil, et 15' après le coucher du soleil. L'éclairage est alors de 30 lux, conformément à la norme européenne EN 13201-3.

Il est normal que d'une horloge à l'autre, c'est à dire d'un quartier à l'autre, quelques minutes d'écart puissent apparaître, tant le matin que le soir. Vos retours seront les bienvenus.



Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi - tous quartiers : - le matin : dès 06h45 jusqu'au lever du soleil. - le soir : dès le coucher du soleil jusqu'à 20h30.	Samedi, dimanche – tous quartiers : - le matin : dès 07h30 jusqu'au lever du soleil. - le soir : dès le coucher du soleil jusqu'à 20h30.
Vendredi - route de Trévou : - le matin : allumage dès 06h45 jusqu'au lever du soleil, - le soir : allumage dès le coucher du soleil jusqu'à 21h10 (Lutunn Noz Pizza).	

ILLUMINATIONS DE NOEL



Afin de perpétuer la tradition de Noël, Camlez a revêtu son habit de lumière.

Pendant deux jours, les agents se sont chargés d'installer les décorations sur l'ensemble de la commune.

Les structures sont toutes équipées de LED ce qui permet de limiter la consommation d'électricité.

Les illuminations sont allumées aux mêmes horaires que l'éclairage public.

VIE ASSOCIATIVE

SAINT NICOLAS EN FETE

Saint Nicolas en Fête était heureux d'accueillir les boulistes sur les 2 jours. La météo était au rendez-vous pour les 45 doublettes en concours principal le samedi, et 39 le dimanche.

En parallèle du tournoi, étaient organisés :

- Un stand de crêpes par le comité de jumelage "La Schlitte », le weekend. Une brocante, par les chasseurs de la commune, le dimanche.
- Le restaurant de la Gare a proposé un repas à emporter le samedi soir et un plat saucisse-frites le dimanche, 100 parts ont été emportées. Ces deux évènements ont rencontré beaucoup de succès.

L'actuel bureau de l'association "Saint Nicolas en fête" souhaite toujours le renouvellement du bureau pour que le pardon perdure. Une Assemblée Générale aura lieu en début d'année 2023.



Résultats du samedi :

- En principal : 1er : Manu & Pierre, 2ème : Flouy & Dolo
- En consolante : 1er : Michel & Gilles, 2ème : Monique & Thierry

Résultats du dimanche :

- En principal : 1er : Le Bourdonnec & Jézéquel, 2ème : Chauvin & Nicolas
- En consolante : 1er : Pti Lo & Pti mo, 2ème : Baptiste & Alexis

VISITE DES CAMLEZIENS A GRIESBACH AU VAL

Le comité de jumelage la Schlitte de Camlez s'est rendu en Alsace chez son jumeau Alsacien de Griesbach-au-Val dans le Haut-Rhin.

L'occasion de fêter les 20 ans d'union des deux villages, décalée de 2 ans en raison de la crise sanitaire.

Pour cela, une soirée en grande pompe a été organisée autour de la traditionnelle tarte flambée (flammekueche) avec en guise d'amuse-bouche un concert de cors de montagne.

Un séjour intense au cours duquel la trentaine de Camléziens a découvert et dégusté les produits locaux, lors de la visite d'un domaine viticole, de la maison des fromages, et du musée de la schlitte (Luge en bois pour le débardage du bois en forêt).



Un repas marcaire créé par les agriculteurs fût servi dans une ferme-auberge. Ce plat était composé de tourtes garnies, de pommes de terre rôties (roigabrageldi) et de palettes de porc fumé, suivi de fromage munster, et en dessert, de tartes aux myrtilles ou fromage frais au kirsch (siesskas).

Les bonnes choses ayant une fin, c'est avec beaucoup d'émotion que tout le monde s'est quitté sur le quai de la gare de Colmar, le dimanche matin, avec le plein de souvenirs de ces quatre jours placés sous le signe de l'amitié.



A l'occasion de cette rencontre, les Alsaciens et les Camléziens se sont offerts des présents.



Les Camléziens ont aussi visité les magnifiques marchés de Noël de Colmar, d'Eguisheim et de Munster où Saint-Nicolas est descendu du clocher de l'église, en tyrolienne.



Un peu d'histoire !

Cela fait 22 ans que le jumelage entre Camlez et Griesbach-au-Val est né.

Malgré les 1000 kms qui séparent les deux communes, des liens forts se sont tissés. Durant les différents échanges, chacun a pu créer des souvenirs qui resteront gravés dans les mémoires. Ses échanges riment toujours avec partage et convivialité. La commune a hâte d'accueillir, à son tour, ses amis Alsaciens. Rendez-vous dans 2 ans !

INFOS

COMMUNIQUÉ DE VALORYS POUR NOËL, AMÉLIOREZ VOS GESTES DE TRI !

En cette fin d'année, Valorys est attentif au tri des déchets notamment pendant la période de Noël. Certains déchets peuvent parfois poser problème sur les lignes de tri lorsqu'ils sont mal triés.

C'est donc sur cette thématique que Valorys lance une grande campagne de communication sur son territoire afin de sensibiliser les habitants.

Les filets de sapin représentent un réel problème sur les équipements de Valorys, ils s'accrochent dans les roulements des machines et provoquent de la casse.

Ils peuvent s'enrouler autour des autres débris et provoquer une augmentation de déchets imbriqués ne permettant plus de les séparer. Les filets de sapin sont donc à déposer dans la poubelle noire.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site de Valorys :

<https://www.valorys.com/fr/actualites/pour-noel-ameliorer-vos-gestes-de-tri>



VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 20 janvier 2023 à 18h30 à la salle polyvalente.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS

Les demandes de subventions sont à adresser à la mairie avant le 31 janvier 2023.

ETAT-CIVIL 2022

Mariages

- MARATRAT Pascal et FOX Véronique le 22/02.
- PARMENTIER Antoine et SABAROCHE Herma le 05/03.
- LE BOUGEANT Guénolé et GOASAMPIS Rozen le 03/09.
- KERGOAT Julien et LE BASTARD Maëlle le 10/09.
- GAUCHET Gilles et SIEFFERT Valérie le 29/10.

Décès

- GUIOMAR Gildas le 28/04.
- CABEL Yvonne née LE SEGUILLON le 30/04.
- KAERSENHOUT Randolph le 14/05.
- JANNOU Louissette née GUILLOU le 15/06.
- LETOURMY Marguerite née LEFEVRE le 13/07.
- DELETRÉ Brigitte née GUYOMARD le 29/09.

Naissances

- CESAIRE-GEDEON Annaïg le 10/03.
- BOYER Gabin le 18/05.
- TEREKA Hursbann le 25/10.
- JACQUEMIN Soan le 08/12.

TARIFS COMMUNAUX

Une augmentation de 10 % pour les tarifs de la salle et de 20 % pour ceux du cimetière sera appliquée à partir du 01 janvier 2023. Les tarifs n'ont pas augmenté depuis 2017 pour la salle polyvalente et 1997 pour le cimetière.

SALLE POLYVALENTE		
TYPE DE MANIFESTATION	TARIFS POUR LES CAMLEZIENS	TARIFS POUR LES EXTERIEURS
Apéritif - buffet froid - exposition - goûter	58 €	118 €
Repas association communale/Rudonou	118 €	
Réunion	gratuit	75 €
Repas	153 €	270 €
Arbre de Noël	gratuit	175 €
Chauffage pour apéritif - exposition - goûter	27 €	39 €
Chauffage pour repas	48 €	59 €
nettoyage de la salle	200	
caution dégradations	400	
Caution ménage	200	
Arrhes	34 €	88 €
→ Majoration de 20% si midi et soir ou soir et midi		
→ Majoration d'office du chauffage entre le 1/11 et le 31/03		
CONCESSION AU CIMETIERE		
30 ans		167,00 €
50 ans		262,00 €
caveau provisoire - forfait		56,00 €
CAVE-URNE + CONCESSION		
20 ans		699,00 €
30 ans		746,00 €
CANTINE		
Quotient familial		Tarifs
De 0 à 599		1 €
De 600 à 799		2.52 €
De 800 et plus		3.17 €
Tarif repas adulte		5.18 €
<i>Prix du repas enfant pour les familles ayant 3 enfants et plus scolarisés au Regroupement Pédagogique Intercommunal du Rudonou et prenant au moins 50 % des repas du mois à la cantine : 2.63 € pour la tranche la plus élevée c'est-à-dire à partir d'un quotient familial de 800</i>		

Lannion-Trégor Communauté exerce la compétence eau potable sur 39 communes de son territoire pour près de 59 000 abonnés et la compétence assainissement collectif sur l'ensemble des 57 communes représentant 49 000 usagers.

Des investissements importants à venir

La préservation de la ressource en eau, de sa qualité et de l'environnement est au cœur des préoccupations de la Communauté qui investit fortement et durablement dans ce domaine.

En eau potable, 63 millions d'investissement sont prévus sur les 7 prochaines années afin principalement de réhabiliter les conduites d'eau potable vieillissantes, éviter les fuites d'eau et moderniser les usines de production d'eau potable (soit un doublement des investissements annuels effectués ces 5 dernières années (9 millions d'euros par an en moyenne contre 4 millions d'euros précédemment).

En assainissement collectif, le plan pluriannuel d'investissement atteint un prévisionnel de 130 millions d'euros sur les 7 prochaines années (soit une moyenne de 19 millions d'euros par an contre 8 millions d'euros ces 5 dernières années). Il s'agit de mettre aux normes les stations d'épuration du territoire, de réhabiliter les canalisations défectueuses mais également de moderniser les postes de relèvement. L'objectif premier est de préserver la qualité des cours d'eau et des eaux littorales et cela permettra aussi le redémarrage de l'urbanisation dans les communes où la qualité de l'eau rejetée n'est pas aujourd'hui satisfaisante.

Être conforme à la réglementation et rendre plus lisible le coût de ces services

Le budget assainissement collectif ainsi que celui de l'eau potable sont des budgets autonomes qui doivent être équilibrés en dépenses et en recettes. Les recettes proviennent principalement des redevances payées par les usagers et abonnés des services, mais également par les subventions perçues de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et de l'État, ainsi que de la Région Bretagne pour certaines installations.

Jusqu'à présent, une tarification était établie au niveau de chaque commune pour permettre cet équilibre financier. Afin de respecter la réglementation et d'exercer une solidarité territoriale, une convergence des tarifs va débuter dès 2023 visant à obtenir d'ici 12 ans un tarif identique et lisible sur l'ensemble des communes pour lesquelles Lannion-Trégor Communauté assure ces services.

Ainsi, les parts fixes (abonnements) et parts variables au m³ (liées aux consommations effectives) vont évoluer progressivement et annuellement. Les abonnés vont donc voir, lors des prochaines années et selon leur commune de résidence, les montants unitaires de référence évoluer, soit à la hausse, soit à la baisse.

Pour l'eau potable, un tarif progressif a notamment été retenu selon 4 tranches : 0 à 30 m³, 30 à 100 m³, 100 à 150 m³ et plus de 150 m³, afin d'inciter à la modération de la consommation en eau. Au niveau de l'assainissement collectif, au regard des investissements nécessaires à réaliser, les tarifs (hors inflation) évolueront de 7 € HT en moyenne par an et par facture.

Un contexte énergétique inflationniste : cas particulier des tarifs 2023 et mise en place d'aides

À ces évolutions, doivent s'ajouter l'inflation et la crise énergétique qui affectent fortement ce type de services. L'augmentation des coûts de l'énergie et des produits de traitement imposent à Lannion-Trégor Communauté d'augmenter les tarifs de l'eau potable de 8,4 % en 2023 et les tarifs d'assainissement collectif de 13% pour équilibrer le budget autonome de ce service public industriel et commercial qui – à ce titre – ne bénéficie pas d'aides. Un travail est engagé afin de mettre en œuvre un accompagnement financier des publics en situation de précarité, de type « chèque eau » ou autre dispositif, et ce, dès l'année 2023 sur les 39 communes sur lesquelles Lannion-Trégor Communauté exerce pleinement cette compétence.

Informations pratiques et contact

www.lannion-tregor.com (rubrique Eau et Assainissement)
www.sage-baie-lannion.com (rubrique Evitons le gaspillage d'eau)

Service eau et assainissement

Espace administratif de Kermaria
11 bd Louis Guilloux 22300 Lannion

Tél. 02 96 05 60 90 - Mail : regie.eau.assainissement@lannion-tregor.com

